

Validation matière après redoublement de L1

Par **Sam Wolff**, le 29/11/2016 à 19:47

Bonsoir, je souhaite avoir des éclaircissements je suis en plein désarroi voilà je vous explique je suis actuellement en L1 que je refait puisque je n'ai validé ni le premier semestre ni le deuxième voilà j'ai eu les résultats d'une matière et malheureusement j'ai eu moins que la moyenne ma question étant si je passe en L2 pourrais-je refaire la matière non validée en question sachant que j'ai redoublé ma L1 ? (oui je sais qu'il y'a les rattrapages mais je pars dans l'hypothèse si je n'ai pas validé cette matière du tout) Merci

Par **Sam Wolff**, le 29/11/2016 à 20:12

up

Par **Isidore Beautrelet**, le 29/11/2016 à 22:03

Bonsoir

Un "up" même pas 1/2 heure après la création du sujet !! Ce n'est pas très respectueux vis-à-vis des autres membres ...

Pour répondre à votre question, cela dépend des conditions dans votre fac pour être AJAC. Normalement il suffit de valider l'un des deux semestres.

En résumé, il faudrait plutôt vous mettre en rapport avec votre scolarité.

Par **Sam Wolff**, le 29/11/2016 à 22:18

d'accord très bien, navré pour le "up" et encore désolé si je n'est pas été respectueux vis à vis des autres membres, ça ne se reproduira plus.

Oui dans ma faculté il autorise le système que vous mentionnez par rapport aux semestres

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 29/11/2016 à 22:29

Je ne veux pas vous faire peur ou sembler de mauvais conseil, mais, si malgré votre redoublement, donc deux années de suite face aux mêmes cours, vous n'arrivez pas à la moyenne, c'est peut-être que vous n'arrivez pas à comprendre le mécanisme du droit et que ce dernier n'est peut-être pas fait pour vous.

Le droit n'est pas une finalité, il n'est pas nécessaire de faire du droit pour s'épanouir, je défends le droit à l'échec, on a le droit d'échouer sans être montré du doigt ou que l'on vienne nous faire suer.

Si votre motivation est sans faille, sortez-vous les doigts et pulvérisez les scores au second semestre pour le valider.

Si votre motivation vacille ou que vous ne vous sentez pas à l'aise dans le droit, changez de voie, il n'y a aucune obligation de faire droit ou médecine pour être une bonne personne, ça ne conditionne pas votre vie future, la plupart des gens qui ont réussi l'ont fait avec moins qu'un bac ou en ayant été considéré comme des cancre (Steve Jobs, Xavier Niel, Josh Bayliss, etc..)

Posez-vous, pesez le pour et le contre.

Ps : rien n'empêche de reprendre vos études plus tard, c'est ce que j'ai fait après une première carrière professionnelle je reviens sur les bancs de la fac, ou plutôt, j'y vais, car je n'y avais jamais mis les pieds.

Bonne soirée ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **22:34**

Bonsoir

J'ai tendance à te rejoindre Christopher. Cela dit il ne s'agit du résultat que d'une matière, donc ne tirons pas de conclusion trop vite. Moi même j'ai été Ajac LD2/LD3 et je n'ai jamais réussi à dépasser les 5 en Finance Publique. Et pourtant je suis toujours là ...

Bref, attendons les résultats du premier semestre. Si vous l'avez encore loupé, il faudra alors peut-être songer à la réorientation.

D'ici là comme le dit Christopher, montrez que vous êtes motivé et mettez le paquet.

Par **Sam Wolff**, le **29/11/2016** à **23:02**

je fait une filière du droit qui est la filière AES,j'ai validé beaucoup de matière donc le droit privée les deux seùestre cependant y'a juste la comptabilité qui me pose problème,j'espèrait avoir une bonne note au galops mais ce fut le contraire malheureusement mais je vais pas me laissé faire,j'ai une volonté de fer.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016** à **08:20**

Bonjour

Je vous félicite pour votre belle mentalité !

Un bon conseil, ne vous spécialisez pas en AES AGE [smile3]

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **30/11/2016** à **10:17**

Alors ne lâchez rien ;)

Une petite note sous la moyenne n'a jamais empêché personne de poursuivre ses études ;)

Keep going.